

Risques littoraux : des repères pour entretenir la mémoire



“Depuis la loi Bachelot de 2003, les communes ont l’obligation d’inventorier les anciens repères, de les entretenir et d’en poser de nouveaux” (Metzger et al, 2018). Ces repères sont d’ailleurs souvent évoqués dans les différents programmes de prévention des risques comme les PPRi ou PAPI.

Rendre visibles les niveaux d’eaux atteints lors d’évènements extrêmes a une utilité multiple en entretenant la mémoire de l’inondation et renforçant la culture du risque sur la zone exposée. La disposition de ces témoins peut également faire prendre conscience que des hauteurs similaires peuvent être atteintes en cas d’aléas similaires.

Ces repères de crues peuvent ainsi aider la population et les décideurs locaux à mieux appréhender leur territoire et surtout aider à l’aménager en conséquence.

Crue du 26 au 27 septembre 1992 :

Des pluies torrentielles s’abattent le long du bassin du Réart occasionnant des inondations catastrophiques et des dégâts considérables. En près de trois heures, il est tombé 324 mm d’eau, soit l’équivalent de 324L/m². Les routes, ponts, digues sont emportés et plus de 600 habitations inondées. En l’espace de deux heures, le débit du Réart est devenu deux fois plus important que celui de la Seine.

Cette crue aussi soudaine que mémorable a été qualifiée de crue cinquantennale.

Tempête de janvier 1994 :

De fortes précipitations corrélées à une dépression et un vent d’Est lèvent une houle importante à la côte. A Canet-en-Roussillon, le cordon littoral est très rapidement submergé occasionnant une submersion importante du front de mer. Sur l’étang de Canet-Saint Nazaire, la puissance des vagues empêche l’évacuation des eaux pluviales de l’étang, le faisant déborder par trop plein.

Suite aux tempêtes de mars 2013, des submersions marines équivalentes à celles de 1994 ont été enregistrées.



1992



1994

Tempête Xynthia 27-28 février 2010 :

Des vents de 160km/h soufflent le long de la côte Atlantique, levant une houle de 6 mètres par endroits. Le caractère exceptionnel de cette tempête provient de la conjonction temporelle de phénomènes indépendants.

Le pic de la tempête s’est produit de nuit, sur une pleine mer de marée d’équinoxe associée aux vents et basses pressions, occasionnant des surcotes allant jusqu’à 1,5 mètres.

La coïncidence des deux phénomènes a provoqué la mort par noyade de 29 personnes à la Faute-sur-Mer.

Des habitations inadaptées, en zones inondables, protégées par des digues défectueuses ou mal calibrées sont la cause du grand nombre de victimes.

2010



Canet en Roussillon :

Suite aux inondations soudaines de 1992 et à la récurrence des tempêtes comme celle de 1994, différents repères ont été mis en place pour marquer les niveaux d’eaux.

Des témoins ont été disposés sur l’ensemble du bassin versant. Ils informent, par leur position, du caractère soudain et imprévisible de la montée des eaux lors d’une crue.

A Canet-en-Roussillon, des repères de submersion marine ont été disposés sur le front de mer, ainsi que sur les abords de l’étang de Canet-Saint Nazaire.

Cette mission d’information portée par le Syndicat mixte du bassin versant du Réart intervient dans le cadre du Programme d’Action de Prévention des Inondations (PAPI), dont l’un des axes principal de développement est l’amélioration de la connaissance du risque.



La Faute-sur-Mer :

Outre la mise en place d’une cartographie “post crise” en trois zones, la révision des PPRL, la démolition d’habitations ou le relogement d’une partie de la population, divers repères ont été disposés pour rappeler l’importance de la submersion.

Des piquets bicolores ont été disposés pour informer sur le niveau d’eau atteint par rapport aux hauteurs des plafonds.

Les habitations détruites où des personnes ont été noyées n’ont pas été reconstruites. De plus, des pancartes annonçant les personnes décédées ont été plantées en lieu et place de leur maison.

Un totem mémorial a également été érigé pour indiquer les niveaux moyens et les plus hautes eaux (2,80 mètres).



La Rochelle et l’Île de Ré :

Suite aux inondations, à La Rochelle, plusieurs centaines de troncs d’arbres ont été peints d’une bande blanche marquant la surcote atteinte lors de la tempête Xynthia.

A cela, s’ajoute un trait de “précaution” supérieur de 20 centimètres pour rappeler qu’un nouvel événement peut dépasser la côte de Xynthia (Metzger et al, 2018).

Sur l’Île de Ré, les services de l’Etat, ainsi que les communes insulaires ont fait poser 58 repères d’inondation sur du mobilier urbain visible de tous.

Ces témoins des événements du passé rappellent la position des hautes eaux lors de la submersion et surtout l’étendue géographique du sinistre.

